



La réforme systémique des retraites portée par JP Delevoye est un danger pour l'ensemble des salarié.e.s, du public et du privé.

La retraite par points, c'est davantage d'incertitude pour chacun.e.

La valeur du point ne sera pas acquise, la pension pourra diminuer au fil du temps. Quelque soit l'âge de départ retenu, il s'agit d'un report déguisé de l'âge de départ à la retraite, alors que l'espérance de vie en bonne santé a régressé.

Le projet de réforme pénalisera lourdement les femmes, qui paieront un lourd tribut.

Bien que fortement dégradé par les réformes qui se sont succédées depuis 1993, le système actuel revêt encore des caractéristiques protectrices, notamment grâce aux... mobilisations !

La retraite par points, c'est une solidarité mise à mal pour favoriser les assurances individuelles et la capitalisation ! Un système injuste, qui pénalisera l'ensemble des salarié.e.s, notamment les fonctionnaires, en particulier les enseignant.e.s ! C'est un bouleversement complet d'un des piliers du système de protection sociale mis en œuvre après la Libération, fondé sur le principe de répartition et de solidarité entre générations. Après la modification des règles d'indemnisation du chômage, qui va impacter les plus précaires, le gouvernement poursuit ainsi le démantèlement du modèle social français.

Pour la FSU, attachée au droit, pour le public comme pour le privé, à la retraite dès 60 ans, la revendication d'un taux de remplacement de 75 % du dernier revenu d'activité pour une carrière complète avec une indexation des pensions sur les salaires et non sur les prix, reste d'actualité.

Il faut :

- augmenter les salaires
- revaloriser le niveau des pensions
- éradiquer les inégalités femmes / hommes
- garantir les droits familiaux et les pensions de réversion
- prendre en compte les années d'étude et de stages
- prendre en compte la pénibilité du travail et aménager les fins de carrière

Les entreprises en France n'ont jamais versé autant de dividendes aux actionnaires. Ces revendications peuvent donc se concrétiser, c'est un choix de société supposant une autre répartition des richesses.

C'est pourquoi le mouvement continue avec cette nouvelle journée d'action interprofessionnelle du 10 décembre. Dès demain, mercredi 11 décembre, le Premier ministre doit faire des annonces sur le projet de réforme des retraites. L'ensemble des salarié-es reste donc en alerte. Nos organisations syndicales nationales se revoient dès ce soir pour les suites rapides à donner à la mobilisation. Nous sommes engagé.e.s dans la durée. Le mois de décembre sera un mois d'actions pour obtenir le retrait du projet de réforme des retraites.